

L'ENCART

Octobre 2025

AGENTS RECENSEURS-APPEL À CANDIDATURES

AGENTS RECENSEURS – APPEL A CANDIDATURES

Transmettre votre candidature en Mairie avant le 15 novembre 2025

Période de travail : de début janvier à fin février-début mars

- Début janvier : environ 5 jours de travail comportant généralement 2 séances de formation obligatoires et, entre ces séances, la tournée de reconnaissance des adresses à recenser ;
- du 3e jeudi de janvier jusqu'à la fin de la collecte (fin février/ début mars)

disponibilité quotidienne (en journée, en soirée) y compris le samedi ,
large amplitude dans les horaires,

pas de congé pendant toute la durée de la collecte (même pendant les congés scolaires).

Descriptif des tâches à réaliser

se former aux concepts et aux règles du recensement,

effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur,

déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,

suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,

pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés,

relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,

rencontrer le coordonnateur communal régulièrement (au moins une fois par semaine),

restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Qualités requises

Disponibilité

Capacité à assimiler les concepts

Compétences relationnelles

Moralité, obligation de neutralité et discrétion

Organisé, rigoureux, sérieux, persévérant

Connaissance de la commune souhaitable

Favorable à l'outil informatique et à internet